

Union internationale pour la protection des obtentions végétales

COMMUNIQUE DE PRESSE

Communiqué de presse de l'UPOV n° 126

30 octobre 2020





Le 25 octobre 2020, le Conseil a nommé M. Daren Tang en qualité de Secrétaire général de l'UPOV pour la période du 30 octobre 2020 au 30 septembre 2026, au moyen d'une procédure par correspondance.

Dans son allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de la session du Conseil de l'UPOV, tenue par voie électronique le 30 octobre 2020, le Secrétaire général a décrit les grandes lignes de sa vision pour l'UPOV.

"La communauté de l'UPOV – la nôtre – s'engage sur un chemin passionnant. En effet, la sélection végétale a un rôle essentiel à jouer afin de relever les défis actuels pour engager le monde dans une voie plus durable. Notre avenir doit être plus vert – et ce sont justement les plantes qui peignent le monde en vert.

"La pandémie a aussi rappelé l'importance de nos besoins de base, en particulier sur le plan de la santé et de l'accès à l'alimentation. En revenant à l'essentiel, les pays ont accordé un haut degré de priorité au fait d'assurer un approvisionnement continu en semences. Plus simplement, l'absence de semences aujourd'hui, c'est l'absence de nourriture demain.

"Afin de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le monde devra s'appuyer sur deux types d'acteurs essentiels, les agriculteurs et les obtenteurs. Pour de nombreux obtenteurs, le système de protection des variétés végétales de l'UPOV sera crucial pour fournir les variétés dont les agriculteurs auront besoin pour relever les défis qui se présenteront.

"Les obtentions végétales qui se caractérisent par un rendement plus élevé, par une plus grande résistance aux parasites et aux maladies, par une meilleure tolérance au sel et à la sécheresse ou par une meilleure capacité d'adaptation au stress climatique sont essentielles pour augmenter la productivité et la qualité des produits. Par ailleurs, les nouvelles variétés peuvent contribuer à réduire la pression exercée sur l'environnement naturel. L'apparition en permanence de nouveaux parasites et maladies, les changements des conditions climatiques et l'évolution des besoins des utilisateurs vont de pair avec une demande continue de nouvelles variétés végétales de la part des agriculteurs et producteurs.

"Bilan de l'UPOV

"À de nombreuses reprises, le système de l'UPOV s'est montré à la hauteur du défi, et la preuve n'est plus à faire de notre capacité à répondre aux besoins des agriculteurs et de la société au fur et à mesure que ces derniers évoluent.

"En Europe, une étude1 publiée en 2016 a établi les points suivants :

- "• Sans la sélection végétale, l'Union européenne (UE) serait devenue importatrice nette de toutes les grandes cultures arables, notamment de celles qu'elle exporte actuellement, comme le blé, les pommes de terre, et d'autres céréales. En réalité, depuis 2000, la sélection végétale a à elle seule permis à l'UE de nourrir l'équivalent de la population de la France et de l'Allemagne sur les 15 dernières années.
- "• Sans la sélection végétale, l'UE aurait besoin de 19 millions d'hectares supplémentaires de terres agricoles pour produire la même quantité de nourriture. Cela aurait les mêmes incidences que la déforestation d'une zone de l'Amazonie de la taille de la Lettonie.

"Permettez-moi également de donner des exemples issus d'autres régions du monde.

"Le Kenya a introduit la protection des espèces végétales en 1997 et a rejoint l'UPOV en 1999. Avant 1997, on ne comptait que 38 obtentions végétales, contre 136 entre 1997 et 2003. En ce qui concerne le maïs, le nombre de variétés est passé de 7 à 60. La plupart des nouvelles variétés de maïs sont supérieures aux variétés existantes, en particulier sur les plans du rendement, de la résistance aux parasites et aux maladies, des qualités nutritionnelles, de la maturité précoce et de la tolérance aux stress abiotiques. Le maïs étant une denrée de base pour 80% des Kényans, cela contribue à la sécurité alimentaire dans le pays.

"Si l'on se tourne vers l'Asie, une étude menée au Viet Nam² a établi un lien entre les gains de productivité, les avantages environnementaux et l'adhésion à l'UPOV, en comparant l'agriculture au Viet Nam avant et après son adhésion.

Entre 1995 et 2005, avant l'adhésion du pays à l'UPOV, une hausse des rendements en riz, en maïs et en patates douces découlait principalement d'une plus grande quantité d'intrants – sans augmentation détectable due à la sélection végétale. Dans les 10 ans qui ont suivi l'adhésion à l'UPOV, les rendements en riz, de maïs et de patate douce ont connu une augmentation annuelle respective de 1,7%, 2,1% et 3,1%, grâce à la sélection végétale. En 2016, en moyenne, les agriculteurs vietnamiens produisaient 20% de plus sur leurs terres arables qu'avant leur adhésion à l'UPOV.

"Importance pour le développement économique

"Un autre aspect important de nos travaux est que nous contribuons à assurer la sécurité financière des agriculteurs, qui garantit en retour leur propre sécurité alimentaire.

"Pour citer à nouveau le Kenya³, l'adhésion à l'UPOV a donné accès à des variétés élites de roses, ce qui a permis l'essor dans le pays d'un secteur de fleurs coupées qui représente 500 millions de dollars É.-U. et emploie 500 000 Kényans.

"En Colombie⁴, le système de protection des variétés végétales de l'UPOV a donné un important coup de pouce à différents secteurs, et notamment à la floriculture. Cela s'explique par l'arrivée sur le marché de nouvelles entreprises, qui ont introduit de nouvelles plantes ornementales et ont investi en Colombie. Selon Asocolflores, le secteur floricole y emploie plus de 200 000 personnes. Ce secteur représente près de 5% du total des exportations de la Colombie sur les 10 dernières années, ce qui en fait le quatrième poste d'exportation du pays après le pétrole, le café et le charbon.

The economic, social and environmental value of plant breeding in the European Union: An ex-post evaluation and ex-ante assessment, HFFA Research GmbH (auteur principal: Steffen Noleppa) (2016).

The socio-economic benefits of UPOV membership in Viet Nam: An ex-post assessment on plant breeding and agricultural productivity after 10 years, HFFA Research GmbH (auteur principal: Steffen Noleppa) (2017) (https://www.upov.int/about/en/benefits_upov_system.html).

https://youtu.be/lwuXwN96O-Y.

https://youtu.be/qnJLH4JVyP0.

"Quant au Viet Nam, depuis son adhésion à l'UPOV en 2006, le revenu annuel des agriculteurs y a augmenté de plus de 24%. On estime les retombées globales sur le PIB des investissements dans les activités de sélection végétale à 5 milliards de dollars É.-U. environ, soit plus de 2,5% du PIB du pays.

"Ces exemples démontrent amplement la valeur de nos activités s'agissant d'attirer des investissements, de créer des emplois et de soutenir les ambitions de nos membres à se développer, en particulier parmi les pays en développement, dans différentes régions du monde.

"Efficacité future du système de l'UPOV

"L'avenir promet des défis encore plus grands en matière de sélection végétale : produire plus à partir des terres existantes, avec moins d'intrants. Afin d'atteindre ce formidable objectif, la protection des variétés végétales devra garantir aux obtenteurs un retour satisfaisant sur l'investissement à long terme nécessaire pour produire de nouvelles variétés de plantes. Par conséquent, le système de l'UPOV doit se transformer pour s'adapter aux attentes, au gré de l'évolution des technologies et des besoins. Les débats actuels au sein de l'UPOV sur des questions telles que les variétés essentiellement dérivées et le produit de la récolte sont un bon signe que l'UPOV est à l'écoute et est réceptive à ces évolutions.

"Partenariats

"Les défis à relever sont mondiaux et intersectoriels, tandis que l'UPOV est une organisation très modeste. Elle rencontre de ce fait des difficultés particulières à faire entendre son message. Je constate des signes encourageants de la bonne transmission de ce dernier, en particulier le nombre croissant de pays qui travaillent avec le Bureau de l'UPOV à l'élaboration de lois sur la protection des obtentions végétales. Il ne fait par ailleurs aucun doute que les partenariats gagneront en importance. Nous devrons continuer à travailler avec les membres de l'UPOV, avec les parties prenantes et avec d'autres organisations. Hier, pendant la session du Comité consultatif, j'ai jugé particulièrement encourageant l'exposé concernant l'initiative soumise par Oxfam, Plantum et Euroseeds à l'UPOV pour examen. Je salue la collaboration étroite entre l'UPOV et l'Organisation mondiale des agriculteurs, en particulier dans le cadre du Partenariat mondial sur les semences, car les obtenteurs et les agriculteurs sont des acteurs essentiels de la transformation des systèmes alimentaires.

"J'aimerais saisir cette occasion pour exprimer mon engagement, en tant que Secrétaire général, à contribuer à améliorer le rayonnement de l'UPOV et à renforcer les partenariats. À ce sujet, j'aimerais insister sur ma détermination, à la fois en ma qualité de Directeur général de l'OMPI et de Secrétaire général de l'UPOV, à étudier comment renforcer les synergies sur le plan politique entre les deux organisations.

"Tirer parti des technologies

"Afin que le système de l'UPOV conserve sa pertinence, il est aussi essentiel que l'UPOV, en tant qu'organisation, s'adapte et évolue. Je constate avec satisfaction les projets de l'UPOV visant à tirer parti des technologies, afin que le système de protection des variétés végétales soit efficace pour les membres de l'UPOV et pour les obtenteurs, tout en contribuant à la sécurité financière de l'organisation.

"L'introduction récente de l'outil de demande de droit d'obtenteur en ligne UPOV PRISMA est une étape importante. Le projet d'assistance aux membres de l'UPOV au moyen de systèmes de gestion électronique des bureaux constituera une étape tout aussi importante vers un système efficace et rationnel, et facilitera également la coopération. Les technologies de traduction automatique neuronale offrent une autre possibilité d'améliorer l'approche et la perception du système de l'UPOV. La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences tragiques dans le monde entier et a mis en lumière l'importance de l'innovation pour intervenir dans des circonstances difficiles. On a par exemple constaté le potentiel des technologies de communication électronique pour élargir notre champ d'action, en particulier pour une petite organisation telle que l'UPOV.

"Coopération au sein de l'UPOV

"Je crois que les nouvelles technologies ont le potentiel de transformer les performances de l'UPOV en tant qu'organisation, ainsi que le système qu'elle propose, afin que nous puissions participer pleinement à la réponse aux défis mondiaux. Cependant, j'aimerais conclure en rappelant et en soulignant une force particulière de l'UPOV, à savoir l'attachement de ses membres à coopérer et le soutien qu'ils témoignent aux travaux du Bureau de l'UPOV. Les technologies que nous présentons n'auront de valeur que si elles se fondent sur cette coopération et si elles servent à la renforcer. Cela doit rester au cœur de nos efforts.

"Conclusion

"Alors que j'étais sur le point d'entamer mon parcours avec l'UPOV, on m'a dit qu'il s'agissait d'une famille plutôt que d'une communauté. Je suis heureux de confirmer que c'est bel et bien ce que j'ai rencontré. Je suis impatient de faire partie de cette famille de l'UPOV et de travailler avec chacun d'entre vous pour aider l'UPOV à jouer un rôle encore plus important pour relever les défis liés à la durabilité et à l'alimentation, pour mettre de la couleur dans nos foyers et du choix à nos tables, pour améliorer les sources de revenus des agriculteurs, et enfin pour utiliser nos compétences afin de changer la donne."

NOTES A L'INTENTION DES EDITEURS

L'UPOV est une organisation intergouvernementale qui a son siège à Genève.

L'UPOV a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

L'UPOV compte 76 membres et couvre 95 États. Les membres de l'UPOV sont les suivants :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser au Secrétariat de l'UPOV :

Tél.: (+41-22) 338 9111 Mél.: upov.mail@upov.int

Site Web: https://www.upov.int

Réseaux sociaux

Compte Twitter: @UPOVint

Compte LinkedIn: https://www.linkedin.com/company/upov-official

[Fin du document]